

A M A P



Mont Gargan-Rouen

*Association pour le maintien d'une  
agriculture paysanne*

Courriel : [amapdumontgargan-rouen@laposte.net](mailto:amapdumontgargan-rouen@laposte.net)

Tél : 06.19.20.85.76

## Qu'est-ce qu'une AMAP ?

L'AMAP est une association formée par des consommateurs et des paysans désirant construire ensemble un partenariat équitable, sain et durable, grâce à la vente directe et par abonnement de produits agricoles.

**Extraits des statuts de l'AMAP Mont Gargan-Rouen ( Article 2) "** L'association a pour objet :

- De favoriser un lien entre les paysans et les consommateurs.
- De respecter les principes de l'agriculture paysanne, à savoir de promouvoir une agriculture durable, socialement équitable et écologiquement saine, variée et favorisant les paysans locaux. Ceux-ci s'engagent à ne pas utiliser de produits chimiques sur leurs cultures. Ils sont soit déjà en agriculture biologique soit, ils s'engagent à aller sur ce chemin.
- De regrouper des consommateurs désirant choisir la qualité des produits de leur alimentation et à consacrer du temps pour atteindre cet objectif.
- De promouvoir le concept AMAP."

## Quels sont les engagements du producteur ?

Le producteur s'engage à :

- **produire** des légumes de saison, diversifiés et issus de l'agriculture biologique, provenant de son exploitation (maraîcher) ou fabriquer des produits à partir d'ingrédients issus de l'agriculture biologique.
- **rencontrer** les consomma(c)teurs pour proposer ses produits et expliquer son travail. Ces rencontres sont l'occasion d'aviser ses partenaires d'éventuelles difficultés dans sa production liées au climat, aux maladie, etc..

## Quels sont les engagements de l'adhérent ?

Le consomma(c)teur s'engage à :

- **participer** à la vie démocratique et associative de l'AMAP. (participation obligatoire aux distributions, prise de décision, etc...)
- **partager** certains risques de l'exploitant en assurant au producteur un paiement à l'avance de ses paniers, en s'engageant dans la durée et en acceptant la variabilité du contenu du panier selon les saisons.

## Qui est le producteur de l'AMAP ?

La ferme de l'association du Champ des possibles est située sur le site de Repainville route de Lyons la forêt à Rouen.



Le Champ  
des Possibles

Cette association a pour objectif de participer au développement de l'agro-écologie dans la métropole rouennaise avec de la pédagogie, du maraîchage, de la vente...

- Les distributions des paniers de légumes se font à la ferme tous les jeudi.



# Comment fonctionne l'AMAP ?

Plusieurs évènements structurent la vie de l'association :

## Les distributions

L'adhérent doit venir chercher son panier ou son demi-panier , selon son abonnement, entre 18h30 et 19h00 le jeudi.

Ce sont les adhérents qui gèrent à tour de rôle les distributions : Constitution des paniers pour les autres adhérents avec les légumes fournis par le maraîcher et nettoyage du lieu de distribution.

C'est aussi une occasion de discuter avec le maraîcher et les autres adhérents.



## Les réunions de l'association : AG et CA

L'assemblée générale ( une fois par an ) et les conseils d'administration ( au moins une fois par trimestre ) sont ouverts à tous les adhérents. Ce sont des lieux de débats et d'échanges d'idées et d'informations.

## Les coups de main

Les coups de main sont à la demande du producteur pour l'aider ponctuellement dans le cadre de son activité (exemples : arrachage de rumex, plantation d'arbres fruitiers, ramassage de cailloux ...), sur la base du volontariat côté adhérent. L'occasion d'un moment convivial également !

